

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

« Confrontation amicale » à Sainte-Thérèse

Rosemère, le mardi 18 août 2009 – Une « confrontation amicale » entre les policiers de la Régie de police Thérèse-De Blainville et des jeunes a eu lieu à Sainte-Thérèse le 12 août dernier. C'est au parc Ducharme que s'est tenue une joute de ballon-panier opposant huit policiers à une trentaine de jeunes de Sainte-Thérèse. L'ambiance festive, la camaraderie et le beau temps ont grandement contribué au succès de cette activité.

Les intervenants de la Maison des jeunes des Basses-Laurentides étaient les organisateurs de cette journée qui a débuté vers 14 heures. Vers 18 heures, les policiers sont entrés en scène et trois équipes mixtes ont été formées. « Cette activité nous permet de nous rapprocher des jeunes dans un cadre informel. Ils nous voient sous un autre jour et unissent avec nous leurs efforts afin de savourer la victoire », affirme l'agent Jonathan Germain, de la section prévention et relations communautaires.

À la demande générale, une partie opposant les policiers aux jeunes a ensuite eu lieu. Cette confrontation amicale n'a cependant pas fait de vainqueur puisque les points n'ont pas été comptés! Était-ce un oubli? Était-ce volontaire? « Le plaisir, l'amusement et la participation de tous ont prévalu... tous les participants sortent vainqueurs! » mentionne Martin Charron, président du conseil d'administration de la Maison des jeunes des Basses-Laurentides et sergent à la section prévention et relations communautaires.

Soulignons la contribution financière de la table de concertation locale de Sainte-Thérèse. Issue du consortium jeunesse, cette table regroupe les principaux acteurs sociaux et communautaires de cette ville. Cette année, un budget a été prévu pour l'organisation d'activités sportives dans les parcs de la municipalité. Cette contribution a permis aux participants de souper sur place et de recevoir des prix de présence.

-30-

Source : Régie de police Thérèse-De Blainville

Renseignements : Agent Jonathan Germain, 450-435-2421 poste 3503